

CPS/CRGA 54 (2024)

Document de travail 2
ORIGINAL : ANGLAIS

**CINQUANTE-QUATRIÈME SESSION DU
COMITÉ DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS ET ADMINISTRATIONS**
(5 et 6 novembre 2024, Papeete, Polynésie française)

Document de travail

**DOCUMENT DE TRAVAIL 2 : COOPÉRATION ET COORDINATION AU SEIN
DU CORP – STRATÉGIE POUR LE PACIFIQUE BLEU À L’HORIZON 2050 ET ÉVALUATION DE
L’ARCHITECTURE RÉGIONALE**

(Document présenté par le Secrétariat)

Résumé

1. Le présent document de travail est divisé en deux parties. La première décrit succinctement l'état d'avancement du Plan de mise en œuvre de la Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050 (ci-après, la « Stratégie 2050 »). Cette partie présente dans les grandes lignes les outils de base qui accompagnent la Stratégie 2050, dont le résumé du Rapport d'état des lieux 2050 et la Synthèse générale des actions collectives régionales prioritaires pour 2024, lesquels ont été établis avec la participation de la Communauté du Pacifique (CPS). Le document met en lumière les efforts et les ressources actuellement engagés pour le suivi des progrès et le renforcement de la coopération régionale, et souligne à quel point il est essentiel d'offrir aux membres un soutien sur mesure.
2. La deuxième partie contient un point d'information sur l'évaluation de l'architecture régionale, à la lumière des documents récemment approuvés par les chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum des Îles du Pacifique (FIP) à l'occasion de leur cinquante-troisième Sommet, aux Tonga. Cette partie résume les activités menées durant les phases 1 et 2 de l'évaluation (janvier–juillet 2024), avec le soutien technique constant de la CPS, sous la supervision du groupe de travail chargé de l'évaluation et sous le contrôle du Sous-comité du Forum sur la Stratégie 2050.

Points clés

3. Les chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum, réunis en leur cinquante-troisième Sommet, ont approuvé le résumé du Rapport d'état des lieux 2050, lequel offre un outil essentiel d'orientation stratégique factuelle, soulignant les lacunes et les possibilités propres à chacun des grands domaines thématiques et sectoriels, dans le droit fil des objectifs de développement durable.
4. Le Plan de suivi-évaluation et d'apprentissage (SEA) facilitera la mise en œuvre de la Stratégie 2050, en permettant la communication d'informations claires aux chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum. Il contribuera également à l'évaluation continue du Plan de mise en œuvre de la Stratégie 2050 et à la mesure des progrès réalisés au regard des actions collectives régionales, ce qui permettra d'adapter en conséquence les stratégies. La CPS a conçu le Tableau de bord Pacifique bleu 2050 ([Blue Pacific 2050 Dashboard](#)), récemment mis en ligne ; cet outil met à profit les processus régionaux et nationaux de communication de l'information pour faciliter l'établissement des rapports annuels destinés aux dirigeants du Forum. Le fait de donner plus de visibilité aux initiatives régionales promouvant une intégration régionale accrue permettra de renforcer la coopération entre les pays membres et les partenaires, de sorte qu'ils puissent assumer collectivement la responsabilité de la concrétisation des ambitions de la Stratégie 2050 et en partager les succès.
5. La première phase de l'évaluation de l'architecture régionale s'est achevée en avril 2024, dans le cadre des efforts collaboratifs déployés par les organisations membres du Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP) pour créer un mécanisme d'exécution ad hoc au service du Plan de mise en œuvre de la Stratégie 2050. Les activités qui se sont ensuivies étaient axées sur la rédaction du rapport de la phase 2, qui met l'accent sur la nécessité d'améliorer la coordination, la cohérence et la coopération entre les dispositifs régionaux, les organisations membres du CORP et d'autres partenaires, à l'appui de la mise en œuvre de la Stratégie 2050.
6. La phase 2 de l'évaluation de l'architecture régionale consistait en l'examen des rapports d'évaluation existants et des études sur l'architecture régionale entreprises entre 2000 et 2019. La phase 2 a permis l'examen des grandes questions et difficultés mises en évidence au cours de la phase 1 et s'est appuyée sur les recommandations issues de précédentes évaluations pour proposer un ensemble de recommandations destinées à renforcer la cohérence, la collaboration et la coopération au sein de l'architecture régionale existante.
7. Il est désormais essentiel de préparer la phase 3, axée sur quatre aspects : 1) mise en œuvre des recommandations issues de la phase 2 ; 2) cartographie des organisations et institutions hors CORP ; 3) élaboration d'un mécanisme de dialogue partenarial ; et 4) rationalisation indépendante de l'architecture régionale.

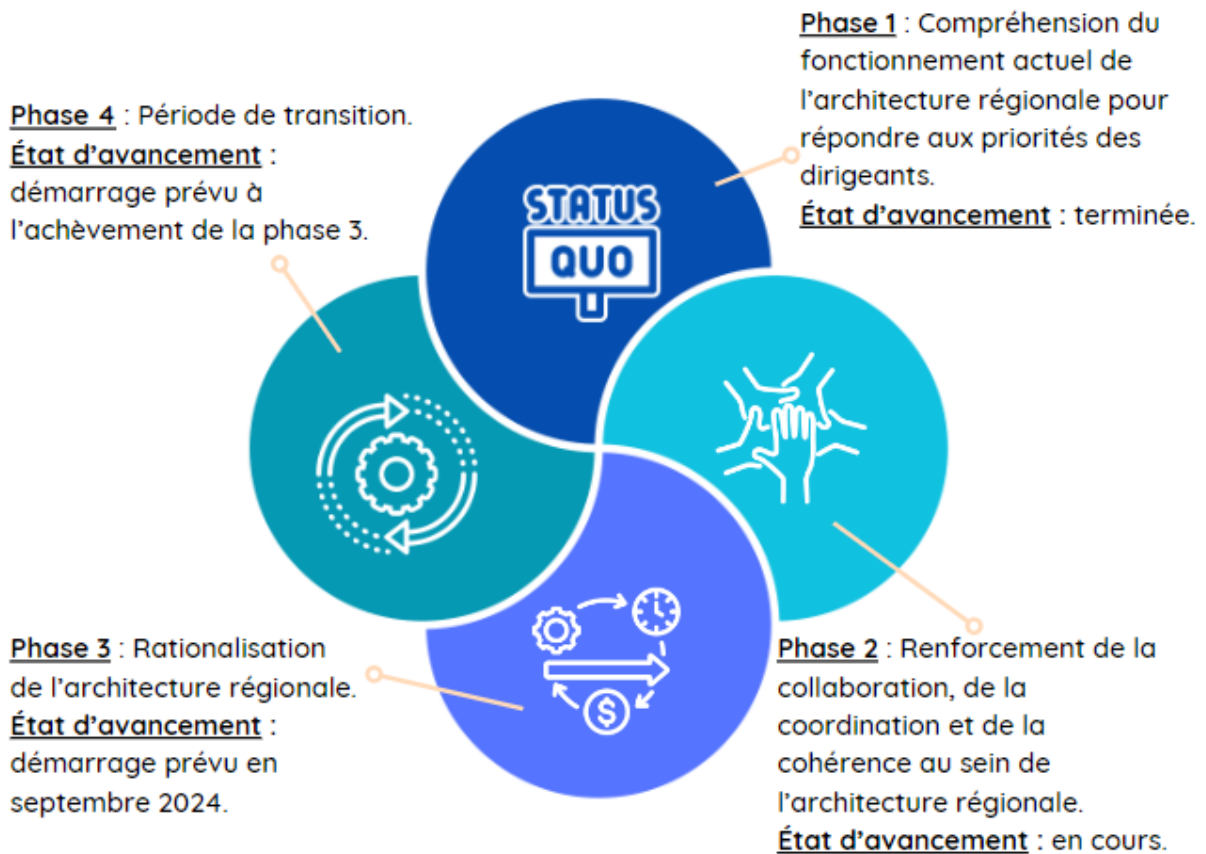
Recommandations

8. Le CRGA est invité à :
- i. prendre acte des efforts concertés déployés afin de poursuivre l'exécution du Plan de mise en œuvre de la Stratégie 2050 et des livrables clés à présenter aux chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum, dont le résumé du Rapport d'état des lieux 2050, le rapport détaillé devant encore être achevé, et la Synthèse générale des actions collectives régionales pour 2024 ;
 - ii. saluer le travail en cours sur le Tableau de bord Pacifique bleu 2050, qui facilitera l'établissement des rapports annuels destinés aux chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum et orientera la mise en œuvre de la Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050, stimulant la réflexion sur les progrès accomplis au regard de l'intégration régionale ; et
 - iii. prendre acte du soutien et de la contribution de la CPS à la mise en œuvre de la Stratégie 2050 et à l'évaluation de l'architecture régionale, et l'encourager à poursuivre son travail en ce sens.

Contexte

9. La Stratégie 2050 définit notre vision collective pour le développement durable et le renforcement de la coopération régionale dans le Pacifique. L'établissement d'un état de référence solide contribuera à l'élaboration d'approches et de mesures pour le suivi des progrès accomplis au regard du Plan de mise en œuvre de la Stratégie 2050 et des principales actions collectives régionales, et facilitera la définition d'orientations stratégiques efficaces. Cette année a été marquée par la réalisation d'importantes avancées, dont l'élaboration du Rapport d'état des lieux 2050, du Plan de SEA et de la Synthèse générale des actions collectives régionales prioritaires pour 2024.
10. Le Comité des représentants officiels des pays membres du Forum, par le truchement du Sous-comité du Forum sur la Stratégie 2050, continue de superviser l'exécution du Plan de mise en œuvre, selon les modalités entérinées par les chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum à l'occasion de leur cinquante-troisième Sommet, tenu aux Tonga en 2024.
11. Si le Plan de mise en œuvre de la Stratégie 2050 définit des mesures pratiques pour concrétiser la vision d'un Pacifique bleu durable, le Rapport d'état des lieux 2050 livre des données essentielles pour l'évaluation des circonstances actuelles dans la région. La conception du Tableau de bord 2050 par la CPS vient renforcer les capacités des acteurs de la région à établir les rapports annuels destinés aux chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum.
12. Cet axe de travail fait écho à l'évaluation de l'architecture régionale, dont l'objectif est d'améliorer les cadres de gouvernance afin de renforcer la coordination, la coopération et la collaboration à mesure de l'exécution du Plan de mise en œuvre de la Stratégie 2050.
13. Les phases 1 et 2 de l'évaluation ont été menées entre janvier et juillet 2024 par le groupe de travail chargé de l'évaluation, sous la supervision du Sous-comité du Forum sur la Stratégie 2050.

Approche échelonnée de l'évaluation de l'architecture régionale



Analyse

Plan de mise en œuvre de la Stratégie 2050

14. Le Rapport d'état des lieux 2050 brosse un tableau complet de l'intégration régionale et du développement durable dans le Pacifique, tels qu'évalués au travers des sept domaines thématiques de la Stratégie 2050. Préparé à partir des données de la Plateforme de données océaniques, le projet de rapport met en lumière les domaines dans lesquels les initiatives existantes et les actions collectives régionales sont en bonne voie ou appellent l'adoption de mesures. Cet état des lieux servira de point de départ pour la conception et la direction des futures actions collectives régionales, ainsi que pour l'affectation des ressources nécessaires, par le Comité des représentants officiels des pays membres du Forum, les organisations membres du CORP et les partenaires du développement.
15. La Synthèse générale des actions collectives régionales prioritaires pour 2024 offre un aperçu des progrès accomplis au regard de 28 actions extraites du Plan de mise en œuvre de la Stratégie 2050. On y trouve des informations sur les organisations du CORP

cheffes de file, l'état d'avancement des actions et les calendriers prévus, ainsi que sur les engagements financiers des partenaires du Dialogue au titre des Plans d'action et d'engagement des partenaires du Pacifique (PACE). Cette approche ciblée est centrée sur la responsabilité et la transparence des partenariats. D'autres activités sont prévues dans le cadre de l'évaluation de l'architecture régionale.

16. Les recommandations de la phase 2 de l'évaluation ne sont certes pas entièrement nouvelles, mais elles visent à améliorer l'efficacité opérationnelle des différents mécanismes régionaux. L'objectif est de créer une approche plus cohérente et collaborative entre les pays membres. Il est désormais essentiel de préparer la phase 3, qui consiste notamment à rationaliser l'architecture régionale. Cette phase nécessitera l'organisation de consultations élargies et la participation active de tous les secteurs, de sorte que les divers points de vue soient pris en compte dans le processus de rationalisation.
17. Les membres ont également été invités à se pencher sur une proposition de structure à plusieurs niveaux dans le cadre du Dialogue partenarial du Forum, l'objectif étant de recueillir des observations supplémentaires sur cette approche.

Conclusion

18. De plus en plus, les modalités de mise en œuvre de la Stratégie 2050 associent l'ensemble de la région ; des outils de base ont été conçus et sont aujourd'hui en place pour orienter l'élaboration des stratégies d'appui à la mise en œuvre. Il est nécessaire d'assurer l'évaluation et l'amélioration continues du dispositif pour l'aligner sur la vision stratégique retenue afin de remédier aux lacunes, aux difficultés et aux chevauchements.
19. De même, l'évaluation de l'architecture régionale vise à garantir l'adéquation des dispositifs régionaux, en promouvant l'établissement de modes renforcés et coordonnés de collaboration régionale contribuant à la vision définie dans la Stratégie 2050 – il s'agit d'une étape essentielle pour venir à bout des problèmes de développement existants et nouveaux dans la région et à l'échelle mondiale.

Recommandations

20. Le CRGA est invité à :
 - i. prendre acte des efforts concertés déployés afin de poursuivre l'exécution du Plan de mise en œuvre de la Stratégie 2050 et des livrables clés à présenter aux chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum, dont le résumé du Rapport d'état des lieux 2050, le rapport détaillé devant encore être achevé, et la Synthèse générale des actions collectives régionales pour 2024 ;
 - ii. saluer le travail en cours sur le Tableau de bord Pacifique bleu 2050, qui facilitera l'établissement des rapports annuels destinés aux chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum et orientera la mise en œuvre de la Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050, stimulant la réflexion sur les progrès accomplis au regard de l'intégration régionale ; et
 - iii. prendre acte du soutien et de la contribution de la CPS à la mise en œuvre de la Stratégie 2050 et à l'évaluation de l'architecture régionale, et l'encourager à poursuivre son travail en ce sens.